

## CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA JOB FAIR D'ASSAS 2022

### Public visé :

- **Université Paris Panthéon-Assas** : tous les étudiants en cours de **masters 1 et 2, magistère 2 et 3<sup>ème</sup> année, LL.M ou doctorat toutes filières confondues** et jeunes diplômés de même cursus.
- **Autres universités françaises** : les étudiants **en droit seulement** extérieurs à l'université en cours de **master 2, magistère 3<sup>ème</sup> année, LL.M ou doctorat** et jeunes diplômés de même cursus.

Les étudiants en licence ne pourront pas participer à la Job Fair d'Assas 2022. Ils sont invités à candidater aux prochaines Job Fair d'Assas.

### **ETAPE 1 – INSCRIVEZ-VOUS A LA JOB FAIR D'ASSAS !**

#### Inscription :

- ✓ Pour y participer, vous devez obligatoirement vous inscrire via le lien reçu sur votre boîte mail étudiante pour les étudiants et jeunes diplômés de Paris Panthéon-Assas ou à partir du lien disponible sur le site de l'université [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) en vous rendant sur Formations – Job Fair d'Assas – Etudiants/Jeunes diplômés – Participez à la Job Fair

#### Confirmation :

- ✓ La **validation de votre inscription** donnera lieu à un courriel de confirmation d'inscription. **Ce courriel de confirmation est à présenter obligatoirement à l'entrée pour pouvoir accéder à la Job Fair d'Assas les mercredi 9 et jeudi 10 février 2022.**

### **ETAPE 2 - CONSULTEZ LES PROFILS DES CABINETS ET ENTREPRISES SUR LE CATALOGUE EN LIGNE DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'UNIVERSITE !**

Vous pouvez **consulter le catalogue** avec les exposants présents avant de vous rendre à la Job Fair. Il est par ailleurs fortement recommandé de faire cette démarche en amont.

**Attention** : Vous trouverez la **liste des exposants** sur le site de l'université.

- ✓ **Préparez-vous** : renseignez-vous sur les cabinets d'avocat ou les entreprises ciblées, définissez clairement votre projet, mettez à jour votre CV, adaptez-le en fonction de votre cible.
- ✓ **Etudiant/jeune diplômé de l'université, travaillez votre CV seul(e) ou avec l'aide du BAIP** si vous le souhaitez en prenant rendez-vous avec une chargée d'insertion professionnelle via l'adresse [assas-baip@u-paris2.fr](mailto:assas-baip@u-paris2.fr) ou en assistant aux ateliers organisés par le BAIP. Inscrivez-vous à partir du lien reçu sur votre messagerie étudiante.
- ✓ **Entrenez-vous à la présentation de soi en 2/3 minutes** couramment demandée en entretien ! Rédigez une présentation écrite puis exercez-vous afin de l'intégrer de manière naturelle dans votre discours.

### **ETAPE 3 - RENDEZ-VOUS A LA JOB FAIR !**

- ✓ **Munissez-vous de votre courriel de confirmation d'inscription à la Job Fair et montrez-le au stand accueil** pour pouvoir y accéder les mercredi 9 et jeudi 10 février 2022.
- ✓ **Présentez votre pass sanitaire qui vous sera demandé à l'entrée. Le port du masque est obligatoire.**
- ✓ Pensez à vous munir de **plusieurs exemplaires de votre CV** afin de favoriser les échanges sur l'ensemble de votre parcours universitaire et professionnel avec les exposants rencontrés.